

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 41878

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23968 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« sociale »

les mots :

« et de dignité sociales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même